

Belgique-België  
P.P.  
Bruxelles X  
1/2469

Magazine mensuel

# EURINFO

● p. 3  
Notre modèle social  
n'est pas en cause...

... p. 5  
Une Europe  
du chômage éclatée

... p. 6  
L'Emploi sur  
Internet:  
La Flandre pionnière

... p. 7  
Aide-toi,  
l'Europe t'aidera

... p. 8  
Personnaliser  
le travail

... p. 9  
● s la semaine  
de 4 jours ?

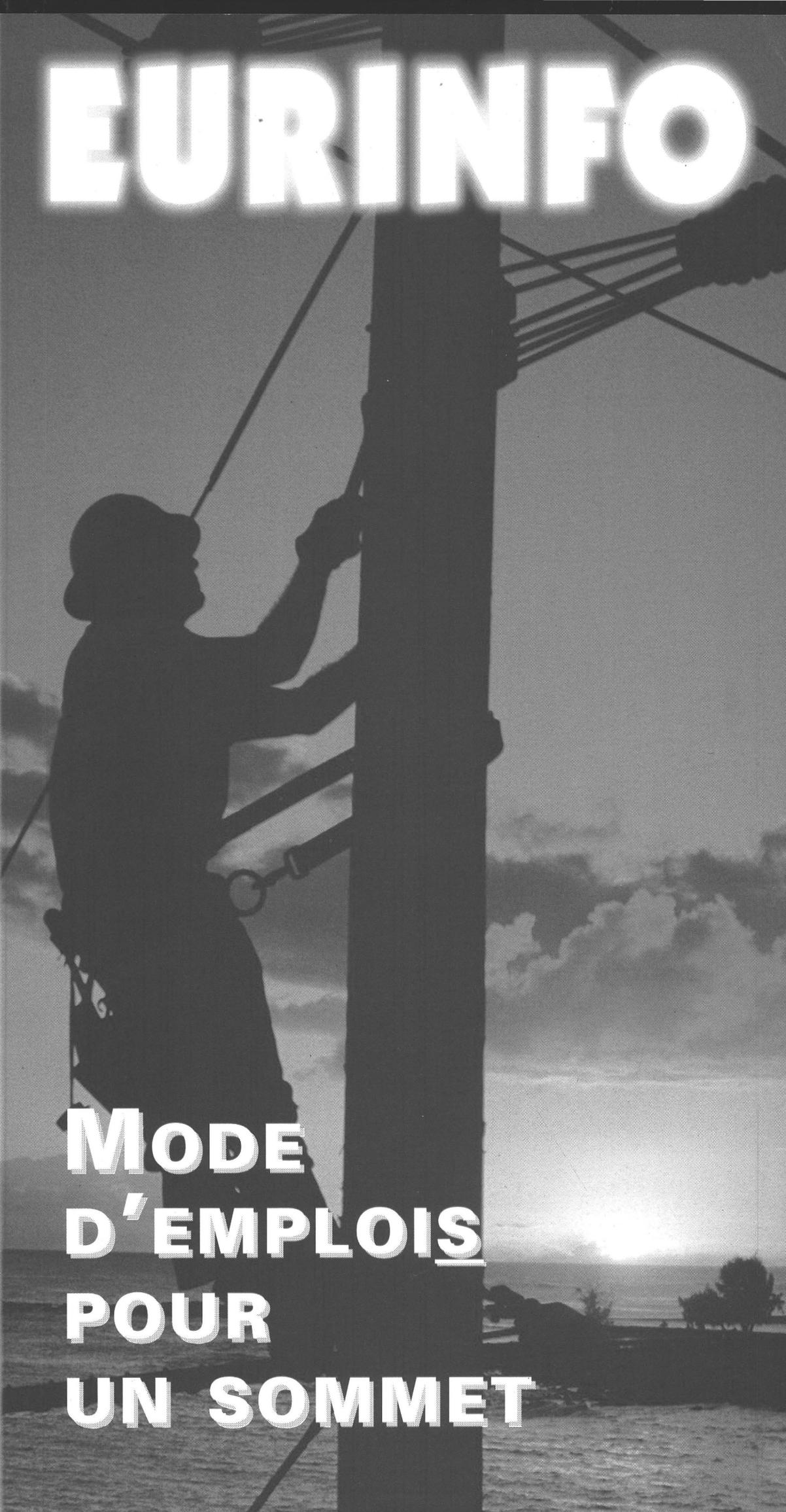
... p. 10  
Transparentes,  
les banques ?

... p. 11  
Les astuces  
du leasing  
transfrontières

... p. 12  
Euro-  
Le compte à rebours

... p. 16  
En co-voiture  
avec Icaro

... p. 18  
Des «Euro-days»  
pour les ados



**MODE  
D'EMPLOIS  
POUR  
UN SOMMET**

*Vous le remarquerez au premier coup d'oeil:*

*Eurinfo change de présentation, une nouvelle équipe rédactionnelle vous propose un contenu axé davantage sur l'actualité européenne, et les sujets abordés sont surtout centrés sur vos préoccupations.*

*Ceci n'a évidemment rien d'une révolution de palais: depuis 21 ans qu'existe Eurinfo, il était certes temps d'adapter ce mensuel, outil de communication de la Représentation en Belgique de la Commission européenne, à l'évolution de notre société, des mentalités et de l'Europe. A chaque jour qui passe, en vérité, l'Union européenne se renforce et, de plus en plus, intervient dans votre vie quotidienne. C'est cela que nous voulons vous montrer mois après mois: l'oeuvre d'unification des peuples d'Europe, dans la paix et la démocratie, c'est avant tout l'affaire des citoyens.*

*Notre propos, c'est donc de vous informer sur ce qui, dans le cadre européen, vous concerne au plus près. Nous espérons ainsi nous adresser à un public élargi et, mieux encore, susciter des débats qui vous donneront l'occasion d'exprimer votre opinion. Aussi, n'hésitez pas à nous écrire pour communiquer vos avis, commentaires et critiques: à vous la parole.*

**Guy Vandebon**  
**Directeur de la**  
**Représentation en Belgique**  
**de la Commission**  
**européenne.**

# MODE D'EMPLOIS POUR UN SOMMET

*Un peuple de 18 millions de chômeurs ...*

“ Au départ, à Amsterdam, il s'agissait surtout de renforcer l'Union économique et monétaire, de conclure un nouveau traité pour l'Europe du 21ème siècle. Mais lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se sont rencontrés en juin dernier, pouvaient-ils se contenter de seulement prolonger Maastricht, de parler d'objectifs et de contraintes budgétaires, d'euro, de politique économique et monétaire? L'Europe qu'attendent les citoyens n'est pas que celle des marchands.

Et quand le Premier ministre français Jospin a voulu inscrire dans le nouveau projet de traité une dimension sociale, une dimension emploi, les résistances des uns ou des autres se sont vite effondrées: la première puissance économique et commerciale au monde ne peut se permettre, au nom de l'«économie globale», de laisser pour compte un peuple de 18 millions de chômeurs.

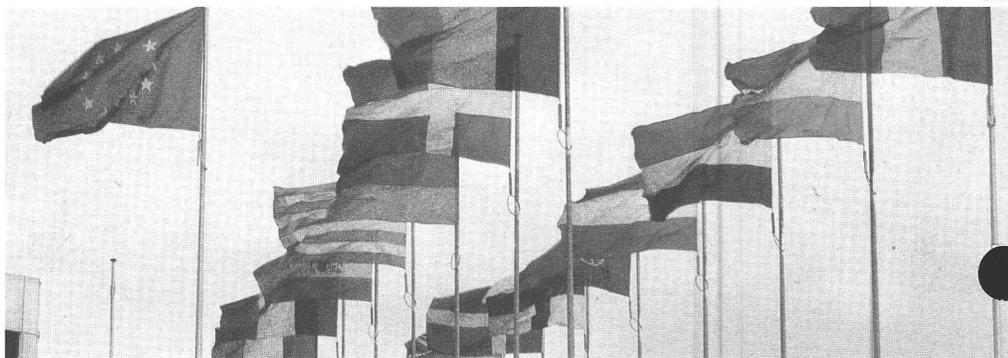
Aussi, qu'on ne s'y trompe pas, le traité d'Amsterdam signé voici un mois marque un grand tournant, et donne à l'Europe un visage véritablement humain. Le social, à présent, rejoint l'économie, et le sommet de Luxembourg du 21 novembre est la première

manifestation de cette réorientation fondamentale. L'emploi, en effet, est la préoccupation essentielle de tous les citoyens européens, et s'il est vrai que chaque Etat membre reste maître de sa politique sociale, il s'engage à l'inscrire dans une stratégie européenne coordonnée. Et là, la Commission européenne a trouvé une mission à sa mesure: celle de moteur. Ainsi prépare-t-elle de nouvelles directives et propose-t-elle des objectifs concrets, dans le cadre d'une vaste harmonisation des politiques sociales et d'emploi. Ces efforts, cependant, ne doivent pas occulter ce que déjà l'Union européenne réalise au travers des nombreux programmes de reconversion, de formation, de soutien aux initiatives porteuses d'emploi.

Dans les pages qui suivent, en guise d'introduction au sommet sur l'emploi et sans être exhaustifs, nous vous proposons divers éclairages de cet imposant dossier. Nous vous raconterons même ce que l'Union européenne réalise sur le terrain.

Pas loin de vous, et proche de vous: ainsi l'oeuvre de construction européenne prouve-t-elle sa véritable légitimité.

C.E.



... La Commission européenne annonce la couleur:

# NOTRE MODÈLE SOCIAL N'EST PAS EN CAUSE...

*Quels que soient ses résultats, le sommet européen du 21 novembre a déjà le mérite d'exister. C'est la toute première fois que l'emploi prend tant de place dans l'agenda européen. Et devient la priorité des priorités.*

D'emblée, le président de la Commission européenne Jacques Santer a donné le ton, dans son discours de début

octobre devant le Parlement européen: «Nous devons créer 12 millions d'emplois d'ici 2002, a-t-il annoncé, et réduire de moitié le nombre de jeunes qui quittent l'école sans qualification».

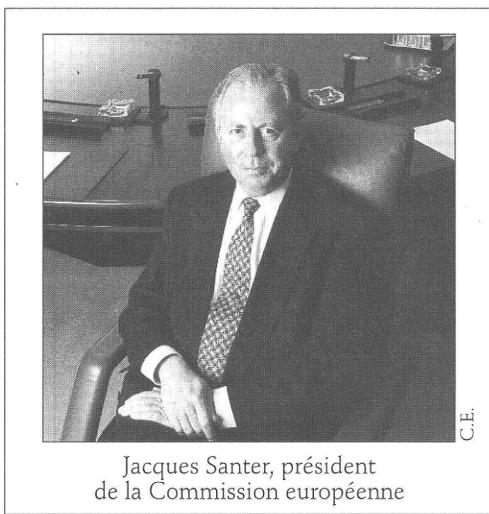
Pour atteindre ces objectifs qu'il veut réalistes, le président de la Commission préconise en fait une vaste

restructuration des dépenses en matière d'emploi et de chômage, pour en accroître l'efficacité, et d'autre part la pratique du rapport social annuel que les pays membres seront invités à présenter pour y décrire leurs projets. Mais par ailleurs, il a présenté également les batteries de propositions que la Commission va présenter au sommet de Luxembourg, et qui s'inspirent des expériences positives réalisées dans les divers pays de l'Union: ainsi, il y a les «recettes anti-chômage» appliquées en cas de licenciements collectifs où les formules de travail plus flexibles pour certaines entreprises en difficulté; il y a aussi les mesures d'encouragement des jeunes entrepreneurs;

celles qui favorisent l'insertion ou la réinsertion professionnelle; celles, enfin, qui tendent plus particulièrement à réduire le chômage

des femmes et leur permettraient de mieux concilier leurs activités familiales et professionnelles.

Mais d'ores et déjà, une chose est certaine: ce sommet de novembre ne fera pas le procès du modèle social européen.



Jacques Santer, président de la Commission européenne

Flynn, devant un parterre de syndicalistes à Brighton. Et de tordre le cou à un canard qui a la vie bien dure: «L'Europe est concurrentielle selon tous les critères économiques: nous avons un excédent commercial de plus de 1 % du PIB; notre inflation est à la fois faible et stable; notre compétitivité s'améliore chaque année de 2 %, soit deux à trois fois plus vite qu'aux États-Unis; le coût unitaire du travail est en baisse, et la rentabilité n'a jamais été aussi élevée depuis 35 ans».

Ce n'est donc pas notre modèle qui est en cause, plaide Pádraig Flynn: les dépenses sociales constituent un facteur productif, créateur de performances économiques fortes. «Notre vrai problème, c'est que nos succès en compétitivité n'ont pas été accompagnés par la mise en œuvre d'une politique économique efficace: notre chômage persistant n'est pas la consé-

*Le président Jacques Santer et la Commission européenne montrent la voie: baisser les coûts indirects du travail, alléger la charge fiscale sur l'emploi, répondre aux énormes besoins en formation, accroître les efforts en recherche & développement.*

## Politique sociale cohérente

Il est trop facile de mettre le chômage sur le dos d'un coût salarial trop élevé, déclarait récemment le Commissaire européen à l'emploi, Pádraig

quence de politiques sociales sur-développées, c'est le résultat de politiques économiques sous-développées et fragmentées, et d'un manque d'investissement en ressources humaines».

#### Flexibilité?

Pourquoi d'ailleurs le marché du travail devrait-il être moins réglementé que celui des marchandises ou celui des capitaux, interroge Pdraig Flynn, pour qui la «flexibilité» du marché du travail américain n'est pas un exemple à suivre: «Cette politique a permis de maintenir un taux d'emploi élevé, mais la flexibilité entraîne des problèmes sociaux coûteux - travail sous-payé, crimes, prisons surpeuplées - que l'Europe est parvenue à éviter jusqu'ici».

Alors, quelle politique suivre?

Jacques Santer et la Commission montrent la voie: baisser les coûts indirects du travail, alléger la charge fiscale sur l'emploi, répondre aux énormes besoins en formation des travailleurs non qualifiés et accroître les efforts en recherche et développement.

Mais le président de la Commission pose aussi deux questions fondamentales: les aides d'Etat aux entreprises - 100 milliards d'écus par an - sont-elles le meilleur investissement qui soit?

Et la concurrence fiscale entre Etats est-elle vraiment le moyen de gagner la bataille de la compétitivité? Un début de réponse, peut-être, à l'issue du prochain sommet...

## UNE EUROPE DU CHÔMAGE ÉCLATÉE

*Plus d'un Européen sur dix est sans emploi, révèlent les statistiques officielles de l'Union européenne, les seules qui permettent des comparaisons pertinentes entre les Etats membres.*

Quels que soient les efforts entrepris à tous les niveaux, la plaie du chômage ne se referme pas en Europe: le pourcentage de demandeurs d'emploi dans l'Union n'a pratiquement pas varié en deux ans: il avoisine toujours les 11%. Les modes de calcul n'étant pas les mêmes, pas plus que la «qualité» des

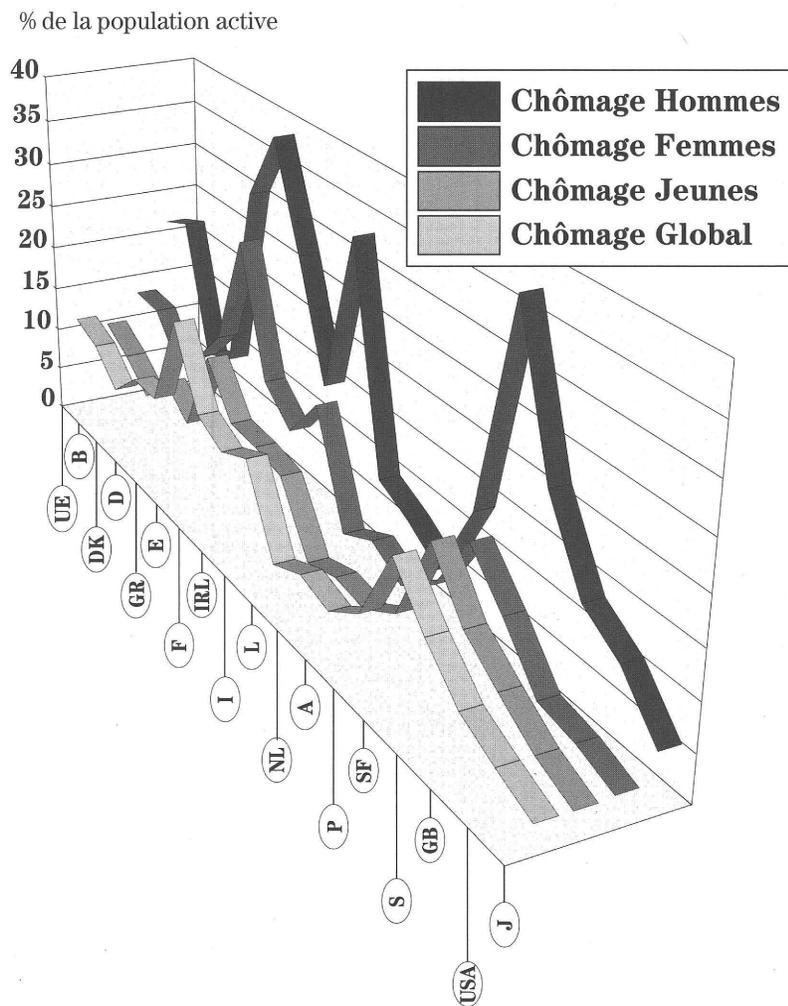
emplois ou leur rémunération, il serait dangereux de faire la comparaison avec les chiffres avancés par les autres régions du monde. On notera quand même que les Américains se targuent d'avoir ramené leur taux de chômage à 4,9% (contre 5,6% il y a deux ans), et que les Japonais font mieux encore avec 3,3%...



C.E.

#### Disparités

Les chiffres officiels révèlent une Europe du chômage très «éclatée», avec des «poches» relativement préservées comme le Luxembourg, l'Autriche et les Pays-Bas, où le taux de sans-emploi reste voisin de, ou même inférieur à 5%. A l'inverse, l'Espagne, avec plus de 20% de chômeurs (trois millions d'hommes et de femmes!), tra-



**Il y a emploi et emploi...**  
 Cela n'apparaît pas dans les statistiques, mais un emploi n'est pas l'autre: un «p'tit boulot» de nettoyeur de pare-brises ne «vaut» pas une fonction directoriale dans un «grosse boîte»; un quart temps dans un grand magasin ne «vaut» pas un poste de fonctionnaire. A y regarder de plus près, on risque de faire voler en éclats certains mythes bien établis. Comme celui du «miracle hollandais», qu'on nous cite régulièrement en exemple. A en croire une récente étude indépendante (menée par l'Institut McKinsey), le chômage réel toucherait jusqu'à 23% de la population hollandaise, alors que le taux officiel est de 6%. En cause, notamment, un abus des déclarations d'inaptitude au travail, et le recours énorme aux emplois à temps partiel. Converti en équivalent plein temps, le niveau de l'emploi dans le privé aux Pays-Bas ne serait pas meilleur que celui d'un pays comme la France.

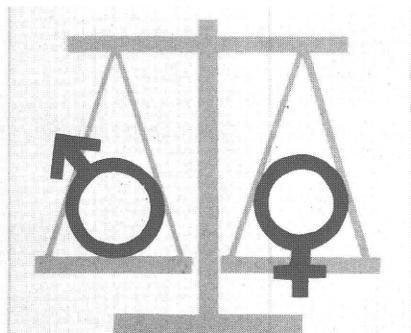
verse une crise sociale grave de même que, tout à l'autre bout du continent, la... Finlande, avec plus de 15% de sans-emploi. Le Royaume-Uni, le Portugal et le Danemark s'en sortent plutôt bien, avec un taux voisin des 7%. Les autres pays, dont la Belgique, ne sont guère éloignés de la moyenne européenne qui avoisine les 11%.

**Le drame des jeunes**

Tout le monde n'est pas égal devant le chômage: les hommes sont moins touchés que les femmes: 9,4% de chômeurs pour 12,7% de chômeuses dans toute l'Union européenne. Dans certains Etats, la différence est presque

du simple au double. C'est vrai pour l'Espagne (16% de chômeurs pour 28% de chômeuses), mais aussi pour l'Italie (10% contre 17%), le Danemark (4,8% contre 7,9%), la... Belgique (7% de chômeurs contre 12% de chômeuses. Deux exceptions dans ce concert «macho»: la Finlande et le Royaume-Uni, où les chômeuses sont (un peu) moins nombreuses que les chômeurs. Les sociologues expliqueront...

Quant au chômage des jeunes, il prend un peu partout des proportions angoissantes: près de 40% des Espagnols et des Finlandais de moins de 25 ans sont sans emploi! La situation n'est guère plus brillante en Grèce (31%), en France (28%), en Belgique (22,5%) et en Suède (22%). L'Allemagne, le Danemark et, une fois encore, les Pays-Bas et le Luxembourg tirent leur épingle du jeu avec un taux de chômage des jeunes de quelque 10%, soit moitié moins que la moyenne européenne (21%).



C.E.

# L'EMPLOI SUR INTERNET: LA FLANDRE PIONNIÈRE

*Vous cherchez un boulot, une formation? L'un ou l'autre existe, sûrement, quelque part en Europe. Mais où ?*

*Réponse... sur écran informatique.*

« Dans quelques mois, on pourra s'inscrire à une formation en Espagne, chercher un boulot en Finlande, recruter un collaborateur en Irlande, à partir d'une borne multimédia à Anvers, Dublin, Valladolid ou Bruxelles, ou encore via le «Net», partout dans le monde. La Flandre a joué un rôle de pionnier dans l'aventure: le VDAB, Vlaams Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding (l'Office flamand pour l'emploi), coordonne l'ambitieux projet européen WATIS, (pour Work And Training Information System), qui sera tout à fait opérationnel au printemps prochain.

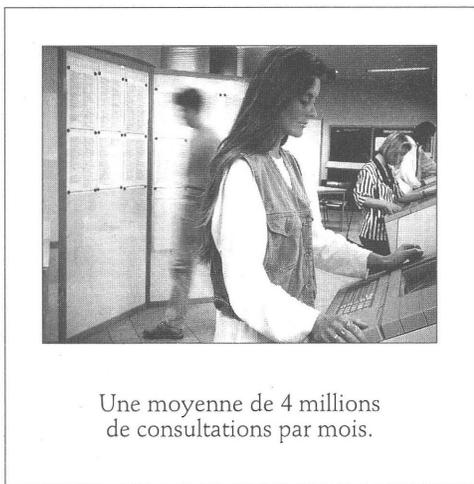
## 400 bornes interactives

«A l'époque d'Internet, du multimédia et de la fibre optique, il était évident qu'il fallait trouver d'autres solutions pour connecter offre et demande d'emploi», explique Ignace Dierckens, directeur de l'informatique du VDAB. C'est pourquoi l'Office flamand de l'emploi a créé en 1994 les bornes Interactives du Werk Informatie Systeem (WIS) accessibles au public flamand 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Quelque 400 terminaux ont été installés dans les bureaux de l'Office, dans des administrations communales, des bibliothèques publiques, etc. Ces bornes sont à la disposition de chacun, qu'il soit ou non demandeur d'emploi. La communication se fait

par toucher de l'écran, selon une procédure très simple qui permet aux personnes intéressées de voir, par exemple, s'il existe dans leur région une offre d'emploi correspondant à leurs qualifications et aspirations.

## Valeur ajoutée

Dès leur installation, ces bornes ont recueilli un succès extraordinaire, qui n'a fait que s'amplifier: cette année, on a enregistré une moyenne de 4 millions de consultations par mois!



Une moyenne de 4 millions de consultations par mois.

Aujourd'hui, plus de la moitié des offres d'emploi traitées par le VDAB sont satisfaites «automatiquement»: les collaborateurs de l'Office qui peuvent ainsi concentrer leur énergie sur les dossiers plus difficiles. Les bornes interactives servent en effet à effectuer certaines démarches purement administratives, comme la première inscription au chômage. «Grâce à ce système, notre travail gagne en valeur ajoutée, passant d'un traitement de masse à une approche individuelle des dossiers», souligne Ignace Dierckens.



Ignace Dierckens, Directeur de l'informatique du VDAB

Très vite, il est apparu absurde de limiter ce système à une région ou un pays.

## Programme pilote

Fort de cette conviction, le VDAB a convaincu les autorités européennes de lancer un programme pilote en collaboration avec d'autres partenaires européens: la Flandre, la Finlande, l'Irlande et l'Espagne vont connecter entre elles leurs différentes bases de données qui pourront être consultées par Internet, ou à partir des bornes installées dans chacun de ces pays. Le réservoir d'informations est pratiquement sans limites: offres et demande d'emploi, bien sûr, mais aussi présentation des entreprises concernées, CV des candidats avec, s'ils le souhaitent, leur lettre de motivation. Sans oublier différentes formations proposées dans toute l'Europe, avec les renseignements nécessaires: niveau requis, dates d'inscription, etc. Et même des petits tests individuels permettant de situer rapidement son propre niveau!

Une étape sans aucun doute, sur le chemin de l'Europe de l'emploi, même si ce réseau ne concerne encore qu'une partie limitée de la Communauté: une borne à Courtrai donnera accès aux offres d'emploi à Helsinki.

**Le projet européen Watis** mobilise 3 millions d'Ecu, soit plus de 4 millions de francs belges. Chacun des pays qui participe à l'expérience intervient pour moitié dans le financement de l'opération.

# AIDE-TOI, L'EUROPE T'AIDERA

Après les «grands machins» comme le programme «Objectif 1», voici les petits projets à l'échelon local. Un infléchissement significatif de la politique européenne de l'emploi?

«Tenter une approche plus directe, plus concrète de la relance de l'économie et de la création d'emplois? C'est le pari des «pactes territoriaux pour l'emploi», tel celui lancé dans l'ouest du Brabant wallon, avec l'appui de l'Union européenne.

Le défi est de taille: la relance de l'activité dans une région économiquement sinistrée après la fermeture ou restructuration de quelques grandes entreprises (Fabelta, Clabecq...), et avec un taux de chômage dépassant les 20%. «On a fini par se rendre compte que les grands programmes macro-économiques avaient leurs limites, et que les emplois créés n'étaient pas toujours à la mesure des sommes consacrées explique Michel Preud'homme, une des chevilles ouvrières du pacte. C'est pourquoi l'Union européenne a choisi de se tourner vers des concepts plus réduits, moins ambitieux, dans des zones géographiques limitées où les décideurs sont en prise réelle sur les réalités économiques et humaines».

## Un plan cohérent

«C'est ainsi que, ensemble, les forces vives de la région ont élaboré un plan cohérent pour les communes de Tubize, Rebecq, Ittre et Braine-le-Château. En quelques mois, nous avons créé les outils pour financer la création et le développement de PME et d'entreprises plus importantes, ainsi qu'une société pour l'assainissement des sites industriels. Un centre d'entreprises

encadrera les projets proposés, qu'ils émanent du secteur marchand ou du secteur non marchand. Enfin, on assurera la coordination des efforts de formation professionnelle». Les objectifs sont ambitieux: réduire le chômage de quelque 20% en trois ans, rien que par la création d'un millier d'emplois sur le zoning de Saintes et l'assainissement du site de Fabelta, à Tubize.

Utopique? Les autorités européennes y croient, en tout cas. «Ce qui se fait dans l'Ouest du Brabant wallon est remarquable et exemplaire», estime la Commission européenne. «Cela démontre qu'il y a place, dans une zone en proie à des difficultés de reconversion industrielle, pour un projet de redéploiement avec une forte cohérence, qui répond aux attentes de la population».

L'Europe n'a d'ailleurs pas ménagé son aide: au-delà de l'assistance technique «normale» prévue pour ces pactes, elle a trouvé dans les «queues de budgets» de grands programmes de reconversion comme RESIDER (sidérurgie) ou KONVER (armement) les moyens de donner un substantiel coup de pouce au redéploiement de l'Ouest du Brabant wallon: quelque 140 millions de francs.

## Effet multiplicateur

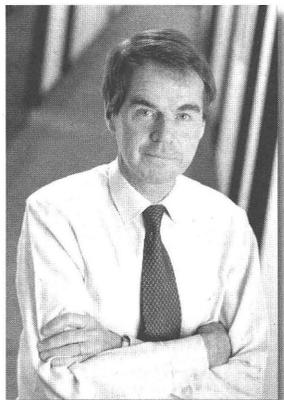
«Sans l'Europe, nous n'y serions pas arrivés, assure Michel Preud'homme. Son aide a un effet multiplicateur, puisqu'elle intervient à concurrence des interventions des autres partenaires: la Région wallonne et la province du Brabant wallon notamment». Une aide qui

ne va pas sans un contrôle serré: «La Commission ne se contente pas de signer les chèques. Ses représentants sont régulièrement sur le terrain, pour contrôler l'utilisation des moyens, en fonction des résultats attendus».

Cette forte implication des autorités européennes s'explique-t-elle par un certain remords après «l'affaire Clabecq», le refus d'une intervention publique wallonne dans le capital dans l'entreprise sidérurgique? «Pas du tout, assure-t-on à la Commission. A côté des grands programmes européens de reconversion et de relance, le développement local a toujours figuré parmi nos priorités. Nous sommes convaincus qu'il y a des gisements d'emplois au niveau local, et qu'il faut aussi expérimenter certaines initiatives dans une zone géographique délimitée. Le sommet européen de Florence a particulièrement insisté sur cette dimension, et a donc débouché sur le lancement de 88 pactes territoriaux dans toute l'Europe, dont quatre en Belgique: celui de l'Ouest du Brabant wallon, un autre dans le Hainaut, un à Tongres et un à Vilvorde».

## OBJECTIF:

RÉDUIRE  
LE CHÔMAGE  
DE 20%  
EN TROIS ANS



Tony Vandeputte,  
Administrateur délégué de la FEB

### **L'emploi au rendez-vous de la croissance?**

*Le débat sur l'emploi en Europe ne se déroule pas dans un climat économique défavorable. Entre le premier et le second trimestre de cette année, la production industrielle de l'Union européenne a progressé de 1,4%, confirmant ainsi «une période d'expansion constante», selon Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes. Dans le même laps de temps, le produit intérieur brut européen progressait de 1,3%, nettement mieux que celui des Etats-Unis (+0,5%) et, surtout, que celui du Japon, en recul de 3,1%! En base annuelle, la croissance est de 2,4% pour l'U.E., de 3,1% pour les USA et de -0,3% pour le Japon. Selon Eurostat, l'accélération de la croissance en Europe s'explique essentiellement par une reprise de la consommation privée. Mais l'on ne constate pas d'effet d'entraînement sur le marché de l'emploi: le taux de chômage reste désespérément stable...*

... **Débat: réduire le temps de travail?**

# PERSONNALISER LE TRAVAIL

*Le débat sur le temps de travail a pris soudain une autre tournure avec l'initiative du Premier ministre français Lionel Jospin - les 35 heures en l'an 2000. Qu'en pense le patron des patrons belges?*

« Pour Tony Vandeputte, administrateur délégué de la FEB (Fédération des entreprises de Belgique), oui, il faut envisager des formules de répartition du temps de travail. Parce qu'il y a deux pistes à suivre en matière d'emploi: renforcer l'assise économique des entreprises, et rendre la croissance plus intensive en emploi. Comment? Selon l'organisation patronale, le travail à temps partiel est la formule la plus appropriée, tant aux besoins des entreprises qu'à ceux des travailleurs. Pourtant, le patron des patrons belges reconnaît que l'Europe évoluera progressivement vers une diminution de la durée moyenne du travail, mais en fonction des possibilités économiques et en tenant compte des revendications sociales. «Il faut se demander, ajoute-t-il, si l'on ne devrait pas insister sur une plus grande individualisation du temps de travail».

### **Choix de vie**

Individualiser? Tony Vandeputte est formel: «Une diminution du temps de travail linéaire n'est pas la bonne formule». Parce que celle-ci ne correspond ni aux impératifs des entreprises, ni aux aspirations des travailleurs dans la mesure où il doit en résulter une diminution proportionnelle des salaires. Ceci étant, l'administrateur délégué de la FEB souligne aussi que même en dehors de toute considération de coûts, pareille mesure linéaire - tous au même régime - est en contradiction avec une économie de plus en plus complexe et diversifiée, tandis que la plupart des travailleurs désirent avant tout réaliser leur choix de vie personnelle. Dans ces conditions, insiste-t-il, «c'est vrai que le travail à temps partiel, de même que la retraite

à mi-temps, correspondent aux attentes d'un nombre significatif de travailleurs et peuvent dans certains cas se concilier avec les impératifs de l'entreprise». Attention, toutefois, à une surcharge du régime de pension, qui est dans un état fragile.

### **Et l'Europe?**

Par ailleurs, parallèlement à diverses formes de partage du temps de travail, l'Europe ne pourrait-elle davantage investir dans des projets créateurs d'emplois? «L'Europe en a en effet les moyens», note Tony Vandeputte. Mais, de son point de vue, il ne s'agit pas tant de modifier la politique menée par la Banque Européenne d'investissement que d'exprimer une volonté politique: «c'est alors qu'on pourra rechercher des complémentarités entre les différents acteurs financiers présents sur le terrain.» De même, une harmonisation de la sécurité sociale à l'échelle de l'Europe exigerait également une volonté politique, «difficilement imaginable aujourd'hui». Cette matière restera en effet encore longtemps et surtout du ressort des pays membres, estime le représentant du monde patronal belge. Mais il y a tout de même quelque chose à faire: «On assistera progressivement, surtout pour des raisons de concurrence, à un rapprochement des niveaux de prélèvement obligatoires globaux», constate-t-il. Pour le court terme, il a une proposition à faire: il faut, dit-il, établir des règles communes pour que la mobilité des travailleurs au sein de l'Union économique ne soit pas entravée par des dispositions divergentes en matière de sécurité sociale. Pour construire l'Europe sociale, en vérité, beaucoup reste encore à faire...

... **Débat: réduire le temps de travail?**

# VERS LA SEMAINE DES 4 JOURS

Pour ce «vieux sage» du syndicalisme européen qu'est Georges Debunne, il n'y a pas vraiment le choix: ce sera la réduction généralisée de la durée du travail, ou l'aventure sociale...

Actuel président de la branche «retraités» (la FEBRA) de la Confédération européenne des syndicats, Georges Debunne milite depuis belle lurette en faveur de la réduction du temps de travail: en 1978 déjà, il proposait à la FGTB une «alternative progressiste», dont s'est peut-être inspiré ensuite Michel Rocard: la semaine de 36 heures. Mais, dit-il aujourd'hui, ce n'est déjà plus suffisant. Il faut aller plus loin, et ne pas oublier le problème des plus âgés.

## La société du plein emploi

Vous savez, on n'échappera de toute façon pas à une réduction du temps de travail. En 1900, on travaillait 150.000 heures dans une vie. En 1985, on ne travaillait plus que 75.000 heures, et l'on vivait 20 ans de plus. Chaque fois, c'est en réduisant le temps de travail qu'on a évité les catastrophes du chômage. Il faut savoir vers quoi on veut aller: une société où tout le monde est utile, où tout le monde a un emploi, ou bien une société où les emplois sont réservés à une faible minorité.

Pour Georges Debunne, l'Europe doit aujourd'hui répondre à un double défi. Celui, d'abord, des gains de productivité qui ne peuvent être rattrapés par la consommation, ce qui implique nécessairement des pertes d'emploi. «Devant cette évolution, une seule solution: répartir au maximum le travail disponible. Pour éviter des ruptures brutales de compétitivité entre les Etats, il ne serait pas sage d'imposer la même norme à tous, les 32 heures par exemple. C'est pourquoi je propose une réduction de 10% partout. Dans ce cadre, je suis pour la semaine des 4 jours: cela créera un changement

des mentalités, et un regard neuf sur la relation travail/loisirs».

## Retraite à mi-temps

Adversaire résolu du travail à temps partiel «trop néfaste pour les femmes», Georges Debunne estime par contre qu'il y a des pistes à creuser du côté des mises à la retraite. «Il faut aussi répondre à un deuxième défi: celui du vieillissement de la population. Mon expérience de terrain m'a convaincu qu'il n'est pas bon d'avancer systématiquement l'âge de la pension. Je suis partisan d'un système de mi-retraite, mi-travail à partir d'un certain âge. Cela permettrait d'embaucher un jeune tout en conservant deux semi-pensionnés. L'entreprise garderait ainsi son savoir-faire, sa mémoire, tout en rajeunissant ses effectifs. En outre, une telle formule rendrait possible l'allongement de l'âge de la retraite, qui risque de devenir inévitable pour des raisons financières».

Par ailleurs, Georges Debunne estime qu'il y a encore de très vastes gisements d'emplois inexploités. Dans l'économie sociale, bien sûr. «Mais, poursuit le leader syndical, il ne faut pas oublier qu'il y a en Europe 12 millions de petites entreprises qui occupent une dizaine de personnes tout au plus. Si chacune d'entre elles embauchait un travailleur, on aurait résolu les deux-tiers du chômage européen. C'est pourquoi je pense qu'on devrait mener une politique spécifique en faveur de ces «petites» entreprises, dont les problèmes sont très différents de ceux des «moyennes», auxquelles leur sort est pourtant systématiquement lié.

Mais l'Europe a-t-elle les moyens d'une

politique du plein emploi? Georges Debunne: «Le pacte de stabilité budgétaire a déjà été assez contraignant. Maintenant, on commence à comprendre que la banque européenne d'investissement (B.E.I.) devrait libérer ou garantir davantage de fonds pour des projets créateurs d'emplois. C'est un premier signe encourageant».

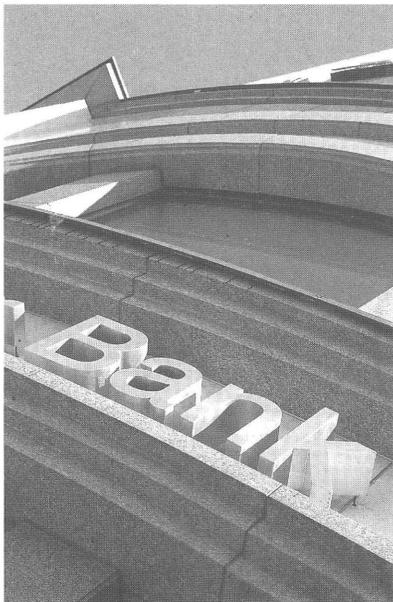
## Temps partiel: un piège?

Les femmes, principales victimes d'un modèle «à la hollandaise» qui fait la part belle au travail à temps partiel? En Europe, 32% des femmes actives travaillent à temps partiel, contre... 5% des hommes seulement. Sans surprise, c'est aux Pays-Bas que la tendance est la plus marquée: 69% des femmes qui travaillent ont une boulot «part-time», alors que la moyenne nationale est de 38% (contre 14% en Belgique). Bien sûr, cette forte proportion de temps partiel vient fausser les statistiques européennes du chômage, et ternir quelque peu l'image d'un «modèle hollandais». Mais les statistiques ne disent rien sur l'essentiel: le bonheur de gens, leur possibilité de s'accomplir. Et là, il faut bien constater que les travailleurs à temps partiel semblent tout à fait satisfaits de leur sort: les deux-tiers d'entre eux se disent satisfaits et ne cherchent pas d'emploi à temps plein.

Chromobank



Chromobank



*Cartes à puce ou à piste magnétique, opérations par téléphone, par modem ou via Internet: les paiements électroniques se sont multipliés ces dernières années. Les fraudes aussi, ce qui ouvre la voie à toutes sortes de malentendus, voire de conflits entre consommateurs lésés et leurs banques. La Commission a voulu apporter une plus grande clarté à cet égard.*

## TRANSPARENTES, LES BANQUES?

*Avez-vous confiance en votre carte bancaire? L'Europe s'en préoccupe. Qu'il s'agisse de perte, de vol, de facturation des services liés à la carte ou aux autres systèmes de paiement électroniques, la Commission veut plus de transparence.*

Comme les billets, comme les chèques, la carte bancaire est un moyen de paiement qui exige une sécurité maximale, et les détenteurs de ces petits rectangles de plastique ont le droit d'être protégés. Or, le sont-ils vraiment? Ce n'est pas évident: rares sont ceux qui savent s'ils seront ou non indemnisés, et dans quelles conditions, en cas d'utilisation frauduleuse de leur carte. Rares aussi sont ceux qui ont une idée précise des coûts que cet outil leur occasionne. La Commission a donc voulu remettre un peu d'ordre dans ce dossier: sa dernière recommandation en la matière remontait à 9 ans. Celle qu'elle a récemment élaborée (et publiée dans le Journal Officiel du 2 août dernier) va d'ailleurs beaucoup plus loin que la précédente: elle «couvre» non seulement la carte devenue classique, mais aussi les divers modes de paiement électroniques, que ce soit par téléphone, par modem, par carte de type Proton ou encore par Internet.

Cette nouvelle recommandation vise à établir clairement les responsabilités et obligations du banquier et de son client. Surtout, elle donne un délai de deux ans aux banques pour remanier dans le sens d'une plus grande transparence, si nécessaire, les contrats qu'elles font signer par leurs clients. Ainsi, par exemple, il s'agit de faire apparaître en pleine lumière le montant des commissions et autres prélèvements que les banques déduisent du compte de leur client. Ainsi encore s'agit-il de mieux préciser les responsabilités du client en cas de vol ou d'extorsion lorsqu'il y a ensuite utilisation frauduleuse d'une carte, d'une signature ou d'un code: dans quelles

conditions ce client peut-il être considéré comme «négligent» et dès lors obligé de prendre à sa charge tous les retraits et paiements opérés à son insu?

Les banques ont, depuis des années, codifié les diverses possibilités de manière à réduire le montant des indemnités qu'elles sont tenues de verser. Mais précisément, c'est là que la Commission entend intervenir pour mieux protéger l'utilisateur de ces modes de paiement électroniques, et notamment en lui ouvrant une voie de recours au cas où sa banque lui refuse tout dédommagement. Après tout, les escrocs ont eux aussi modernisé leurs méthodes, et pour peu qu'ils parviennent à identifier le code d'une de leurs victimes, il peuvent entre autres dévaliser les boutiques de télé-achat sur Internet avec une rapidité confondante. Au vrai, nul n'est à l'abri d'un vol, voire d'une extorsion d'un numéro de code sous la menace ou encore d'une escroquerie. Et la question est en effet de savoir comment les banques traitent leurs clients qui ont été grugés. De même, alors que le principe de la libre prestation des services, en particulier financiers, a ouvert toutes grandes les portes de la concurrence, il y avait intérêt à bien préciser les règles que doivent respecter les établissements de crédit pour opérer dans le cadre du marché unique: ceci a fait l'objet d'une communication de la Commission en juin dernier. Ainsi s'élabore un système de protection de l'ensemble des consommateurs de services financiers. A l'heure où s'ébauchent de grandes concentrations bancaires à l'échelle de l'Europe, c'est un travail loin d'être inutile.

# LES ASTUCES DU LEASING TRANSFRONTIÈRES

*Le «leasing transfrontières» - autrement dit, le leasing de voitures immatriculées au Grand-Duché ou aux Pays-Bas, mais circulant principalement en Belgique - est une application quelque peu discutable du principe de la libre circulation. Ce qui prive le Trésor belge de recettes substantielles. Mais y a-t-il une solution?*

Depuis quelques temps, les automobilistes belges qui ne sont pas encore au courant s'étonnent de voir tant de voitures avec des plaques luxembourgeoises ou hollandaises circuler sur nos routes ou occuper nos parkings. Qu'ils se rassurent, il ne s'agit pas encore d'une invasion ni d'un afflux soudain de touristes, mais tout simplement de véhicules en leasing ou location immatriculés ailleurs qu'en Belgique. Pourquoi? Poser la question, c'est y répondre: c'est moins cher. Et aussi simple que l'oeuf de Colomb.

Il suffisait en effet d'y penser, ce que n'ont pas manqué de faire des firmes spécialisées en location de véhicules, qui ont une filiale ou sont elles-mêmes basées au Grand-Duché ou aux Pays-Bas. Nombre de sociétés implantées en Belgique utilisent en effet d'importantes flottes de voitures: il suffisait de leur proposer d'économiser en toute légalité diverses taxes qui, en Belgique, frappent les véhicules pour se gagner des clients. C'est ainsi que peu à peu le ministère des Transports a constaté un tassement anormal des immatriculations. Le ministre des Finances, quant à lui, s'est également inquiété: les statistiques de rendement des taxes liées aux véhicules automobiles - la TMC (taxe de mise en circulation), la taxe de circulation, mais aussi la TVA - semblaient accuser un ralentissement inexplicable.

Il n'a pas fallu longtemps pour identifier le problème: la TMC, par exemple, n'existe pas au Grand-Duché alors

qu'elle peut atteindre 200.000 BEF en Belgique, et les taux de TVA grand-ducaux et hollandais sont tous deux sensiblement inférieurs à ceux appliqués en Belgique. Mais depuis l'avènement du marché unique, en janvier 1993, la libre circulation des biens en Europe est la règle, et aucun Etat membre ne peut l'entraver. Le gouvernement belge en est certes bien conscient, mais il n'en recherche pas moins, avec l'appui d'un cabinet d'avocats spécialisé, la piste ou même le sentier qui lui permettrait de récupérer au moins en partie les recettes perdues.

L'enjeu n'est pas mince, puisque la «task force» constituée à cet effet au sein des ministères des Transports et des Finances estime le manque à gagner potentiel à pas moins de 7,5 milliards de BEF. Ainsi, celui qui circule habituellement en Belgique - même non-résident - à bord d'une voiture appartenant à une société de leasing luxembourgeoise ou hollandaise, ne pourrait-il pas être au moins redevable de la taxe circulation? Ce ne serait pas impossible, mais pour le reste - TMC, TVA - il n'y a pas trop d'illusions à se faire. «Il y a pourtant quelque chose qui n'est pas juste», constate André Cremer, conseiller-expert au cabinet du ministre des Transports: «La Belgique a consenti des efforts considérables pour respecter les normes de Maastricht, et pour être dans le peloton de tête des pays qui entreront dans l'Euro. Or, l'Europe établit des règles, auxquelles nous souscrivons bien sûr, mais dont l'effet indirect est de nous priver de recettes

## **Bataille juridique**

*Chacun fourbit ses armes en vue du débat sur la fiscalité à appliquer sur les véhicules. Coopers & Lybrandt-Luxembourg a ainsi publié une étude démontrant que ni la TMC ni la TVA ne peuvent être perçues par l'Etat belge. En revanche, selon le consultant, la taxe de circulation et la taxe compensatoire sur les accises (appliquée aux véhicules dotés d'un moteur diesel) pourraient être appliquées.*

C.E.



indispensables pour tenir ces objectifs: c'est le cas en particulier dans cette affaire de leasing transfrontières».

Le remède? Il est simple, du moins en apparence: il réside dans une harmonisation des fiscalités au sein de l'Union européenne. Mais qui, en l'occurrence, pourrait obliger le Grand-

Duché à instaurer entre autres une taxe de mise en circulation alignée sur les tarifs belges, ou encore relever son taux de TVA sur les véhicules automobiles?

Pour l'heure, il n'y a pas de réponse à cette question. Et, comme dirait Kipling, ceci est une autre histoire...

J - 426

 URO -

## LE COMPTE A REBOURS

Plus que 426 jours, ou 14 mois, avant l'avènement de l'Euro.

Dès le 1er janvier 1999, les monnaies des Etats participants, dont le taux de conversion en Euro aura été fixé de manière irrévocable, seront progressivement remplacées par la nouvelle monnaie européenne. Les virements, les paiements par chèque ou carte bancaire pourront - mais ne devront pas encore - être libellés en Euro. Il en sera de même en ce qui concerne la comptabilité des entreprises. Le 1er juillet 2002, l'Euro sera la seule monnaie autorisée. D'ici là, 4 étapes importantes devront être franchies:

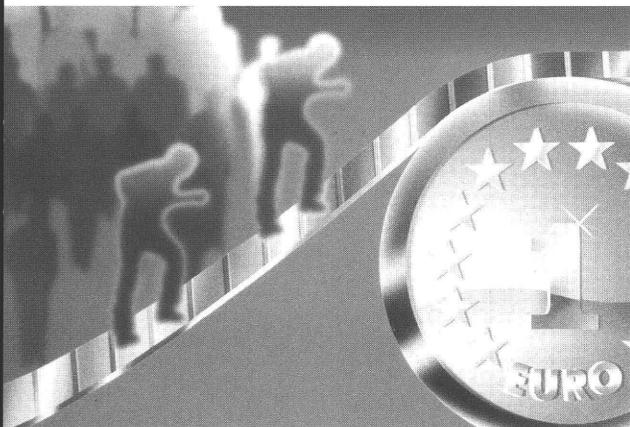
• **Fin mars 1998:** l'Institut Monétaire Européen (future Banque centrale européenne) et la Commission proposent la liste des pays qui pourront entrer dans l'Euro. Les pays membres et le Parlement européen remettent leurs commentaires sur cette liste dans le courant d'avril 1998.

• **Les 1, 2 et 3 mai 1998:** sommet européen extraordinaire de Bruxelles, sous la présidence du Premier ministre britannique Tony Blair: la liste des participants à l'Euro devient définitive, et les parités de leurs monnaies par rapport à l'Euro sont fixées de manière irrévocable. A l'issue de ce sommet, Jean-Luc Dehaene fait une déclaration devant le Parlement belge.

• **1er janvier 2002:** les billets et pièces de monnaie en Euro sont mis en circulation. Parallèlement, les billets et pièces en francs belges auront encore cours pendant une période maximale de six mois. Ensuite, l'Euro sera le seul moyen de paiement légal.

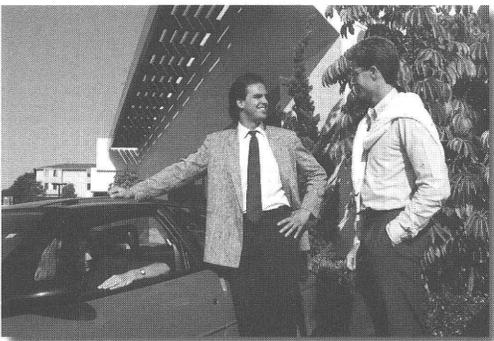
• **Fin décembre 1997:** les chiffres des Etats candidats à l'Euro seront connus: déficit budgétaire, taux d'endettement, d'intérêt et de change et niveau d'inflation. Il sera dès lors possible de désigner quels pays entreront dans l'Union monétaire européenne dès le 1er janvier 1999.

C.E.



# ICARO DONNE DES AILES AU CO-VOITURAGE

*Difficile de se cacher l'évidence: Bruxelles grouille de voitures. A un point tel que les déplacements y sont devenus un véritable casse-tête aux heures de pointe.*



Chronobank

Une situation qui ne décourage visiblement pas le navetteur à abandonner sa voiture pour se rendre sur son lieu de travail. En 1996, les travailleurs ont continué à privilégier la voiture au détriment des moyens de transports en commun. Pour éviter que la situation ne vire au cauchemar, la Région bruxelloise a décidé de postuler à l'Increasing Car Occupancy. Une expérience unique proposée par la Commission européenne à quelques villes européennes pour tenter de délester le réseau routier urbain.

Comment? Grâce au co-voiturage. La recette est toute simple, mais d'une efficacité redoutable. «Nous avons observé les habitudes des navetteurs qui ont choisi la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail», indique Bart Desmedt de Trajekt, la société chargée de coordonner le projet. «Une pratique qui nous a permis d'épingler les points faibles de ce moyen de transport. D'abord, le taux moyen d'occupation atteint au mieux 1,5 personne/voiture. Ensuite, la plupart d'entre eux éprouvent d'importantes difficultés de parking», souligne encore le responsable. Restait à mettre ces chiffres en corrélation avec les horaires des tra-

vailleurs. «Dans 75% des cas, nous avons constaté que les gens rejoignent et quittent leur lieu de travail à heures fixes», poursuit Bart Desmedt. Bref, tout était réuni pour lancer l'expérience. Le projet a été retenu et 9 millions BEF octroyés pour soutenir l'opération pendant un an. Un budget débloqué pour moitié par la Région de Bruxelles-capitale et pour l'autre par la Commission.

Au bout du compte, 90 entreprises ont accepté de proposer le projet à leurs 31.000 employés (10% des navetteurs se rendant tous les jours dans la capitale). Les personnes intéressées par Icaro doivent simplement nous renvoyer un bulletin. Grâce à un logiciel performant conçu par Taxistop, ils reçoivent ensuite une liste de partenaires potentiels pour le co-voiturage. Deux solutions sont alors envisageables: «Soit les deux personnes s'arrangent pour effectuer le trajet une fois avec une voiture, une autre fois avec l'autre voiture. Dans ce cas, les gens ne se doivent rien. Dans l'hypothèse où une personne se fait convoier tous les jours sans renvoyer l'ascenseur, nous préconisons par contre une indemnité de 2 BEF le kilomètre à verser au conducteur. Une somme intermédiaire qui ne pose aucun problème d'assurances et ne concurrence pas déloyalement les transports en commun», conclut Bart De Smedt.

*Bruxelles va frapper un grand coup pour l'air pur. La Commission a dans ses cartons un projet de directive instaurant des valeurs-limites pour le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote et l'oxyde nitrique qu'on retrouve dans l'air de nos villes. Pour les experts de la Commission, l'objectif est double: réduire les risques pour la santé et les effets négatifs sur l'environnement.*

*Eurostat souffle le chaud et le froid sur le CO<sub>2</sub>. En 1994, le gaz carbonique rejeté par combustion de charbon, de produits pétroliers et de gaz a baissé de 3,3% par rapport à 1990. Du côté des transports, le mouvement s'est au contraire affiché à la hausse avec une progression de 7,6% sur la même période. Toujours selon Eurostat, il apparaît en outre que l'Union dépend encore à 95% de sources d'énergie non renouvelables.*

# DES «EURO DAYS» POUR LES ADOS

*Au cours de l'année scolaire 1997-1998, le Parlement européen accueillera en ses lieux bruxellois quinze mille écoliers dans le cadre des «Euro Days». Cette initiative pédagogique a pour but d'apporter aux élèves des écoles belges, à partir de leur troisième année secondaire, une information des plus concrètes sur l'euro, son utilisation et ses avantages.*

À l'heure où les instances publiques et privées se consacrent à la mise au point des détails techniques préalables à l'introduction de la monnaie unique, celle-ci implique l'élaboration de campagnes d'information et de sensibilisation. L'organisation de ces Euro Days, fruit d'une action conjointe du Parlement européen, de la Générale de Banque, de Hewlett-Packard et de Microsoft, répond parfaitement à cette exigence. N'est-ce pas à l'âge de dix-huit ans que l'on apprend à acquérir une certaine indépendance financière ou, du moins, à gérer son propre budget d'étudiant?

Ils ont entre quinze et dix-huit ans aujourd'hui et en auront dix-huit ou près de vingt en l'an 2000. Ils constituent donc la première «eurogénération». Ils seront en effet les premiers à devoir, directement, «s'assumer» financièrement en euros, à entrer

dans le monde des adultes et dans une vie active où toute transaction s'effectuera dans cette nouvelle unité monétaire. Ils doivent, par conséquent, être dûment informés des tenants et des aboutissants de ce passage

à la monnaie unique.

## **Intégration européenne: une vision multiple**

Les Euro Days relèvent donc un défi, celui de «concrétiser l'euro» avant même son apparition dans nos portefeuilles. En combien de pièces et de billets l'euro se déclinera-t-il?

Quid de sa convertibilité? En quoi son introduction modifiera-t-elle notre quotidien? Un film qui abordera ces différentes questions sera projeté à nos jeunes visiteurs dès leur arrivée, dans l'hémicycle du Parlement. D'une durée de quarante minutes, celui-ci ressemble à un «clip vidéo» et leur «parlera» assurément tant par sa forme que par son contenu. Ils y verront des personnalités connues, du monde des médias et du show business notamment, exprimer leur point de vue sur l'euro mais, également, sur l'intégration européenne sous tous ses angles: économique certes, mais aussi social, culturel, politique...

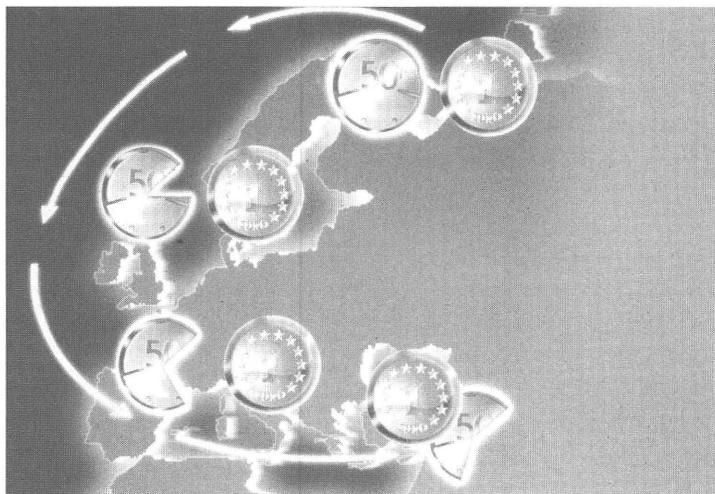
La monnaie unique n'est effectivement pas une fin en soi. Elle constitue ce maillon parmi d'autres qui unit des pays européens et qui, en lui rendant sa place au sein de la tribune internationale, devrait permettre à une Europe multidimensionnelle de relancer son économie.

Son introduction devrait influencer positivement la création d'emplois, les échanges intra-européens, le sentiment d'appartenance, de citoyenneté européenne, bref, tout ce qui touche le plus directement les jeunes en Belgique et qu'aborde le film qu'ils pour-

C.E.



C.E.



ront visionner. Celui-ci dressera également l'histoire de l'Union européenne; après quoi, les étudiants visiteront le Parlement, accompagnés d'une équipe de spécialistes qui leur expliquera le rôle et le fonctionnement de chacune des institutions communautaires.

#### Secteur privé et pédagogie

L'organisation de ces Euro Days constitue une première à un tout autre égard. Le concept a, en effet, été élaboré par la Générale de Banque. Quoi de plus normal sans doute pour une banque que de se lancer dans une campagne d'information sur une monnaie avec laquelle elle aura à travailler durant les siècles à venir? Aussi, la Générale de banque a réalisé, dans la perspective de ces journées scolaires sur le thème de la monnaie unique, l'«eurobox» - lequel annonce et explicite l'action concernée - et l'a envoyé aux directions de toutes les écoles belges. Elle a également participé à la création du film susmentionné.

Toutefois, aucun label commercial n'y apparaît et c'est bien au Bureau pour la Belgique du Parlement européen qu'il appartient de fournir toute l'infrastructure nécessaire à l'accueil des élèves; quant à leur encadrement proprement dit au cours ces journées, il sera assuré par un «euroteam» des institutions communautaires.

Dans ces conditions, le projet d'Euro Days ne pouvait que recueillir l'assen-

timent de tous les pouvoirs organisationnels de l'enseignement en Belgique, tant au Nord qu'au Sud du pays.

#### Grand concours interécoles

Les Euro Days s'inscrivent encore dans le cadre d'un second projet pédagogique, celui de doter l'enseignement secondaire de PC et de logiciels. Suite à cette visite, les écoles pourront en effet participer à un concours. Il s'agira pour les élèves de réaliser, par classe, un travail sur le thème de l'euro avec choix du support (écrits, films, sites internet...). «Quelles seront les implications de l'euro sur notre vie quotidienne?», «Les monnaies d'hier, la monnaie unique de demain.», «L'influence de l'euro sur le sentiment patriotique.», tels sont quelques exemples de thèmes qu'il leur appartient de trouver, pour autant que ceux-ci se rapportent à l'euro. Hewlett-Packard, assisté par Granada, offrira 100 Pentium aux écoles lauréates du concours, un outil grâce auquel les élèves du secondaire pourront sillonner les autoroutes de l'information. Une contribution en outre à la réalisation de l'objectif que s'est fixé le gouvernement belge, à savoir, la mise à disposition d'un PC par nombre de dix étudiants.

De plus, tous les PC offerts seront équipés par Microsoft d'un logiciel très complet. Dernière récompense et non des moindres: les six classes qui auront fourni les meilleurs travaux remporteront un voyage scolaire à Strasbourg!

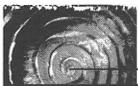
#### Un concept euro-européen

Les Euro Days débuteront dès le mois d'octobre. Cinq cents écoliers par jour seront attendus au Parlement et y passeront une matinée ou une après-midi. Ces demi-journées d'information (gratuites) se dérouleront à Bruxelles, lors des sessions parlementaires de Strasbourg (c'est-à-dire durant une semaine chaque mois). Elles s'adressent aux élèves tant de l'enseignement général que de l'enseignement technique ou professionnel des 1600 écoles secondaires de Belgique. L'on prévoit également de faire bénéficier de cette expérience enrichissante les écoliers des pays voisins, du Nord de la France notamment. Le concept d'«Euro Days» est donc bien destiné à s'exporter...

...  
**Pour tout contact  
 ou information  
 complémentaire,  
 n'hésitez pas à appeler**

le Parlement  
 européen/Bureau  
 pour la Belgique  
 Rue Belliard, 97-113  
 1047 Bruxelles  
 Tél. 02/284 20 05  
 Fax 02/230 75 55

...



**Bacob**

**Banque-Paribas Belgique:** Feu vert de la Commission européenne pour la prise de contrôle de la filiale belge du groupe français Paribas par la Bacob Banque, société de droit belge qui appartient au groupe Arco. Par cette opération, la Bacob se hisse au sixième rang des plus grandes banques présentes en Belgique, en termes de bilan, de dépôts et de crédits. La Commission a estimé que cette opération est «compatible avec le marché commun».

**La pédagogie par l'informatique**

A l'occasion d'une conférence organisée par Apple, Deutsche Telekom, France Télécom, ICL et Sun, Edith Cresson, commissaire européen, a rappelé l'importance des nouveaux outils du multimédia dans la société de demain. L'importance aussi d'une familiarisation des enfants à ces nouvelles technologies. «Dans cette révolution, l'école à un rôle central à jouer. Elle ne peut vivre sans connections avec les réseaux modernes d'infor-

**FORTIS-CGER: CONTRÔLE UNIQUE**



La Commission a autorisé le groupe belge-néerlandais Fortis à prendre le contrôle unique de la banque CGER-ALSK.

Il faut savoir à ce propos que Fortis avait déjà pris en 1993 une participation de 49,9 % dans la CGER-Banque et la CGER-Assurances, et ceci dans le cadre du programme de privatisation lancé par l'Etat belge sous forme de cessions d'actifs.

Cette première opération avait été approuvée par la Commission qui autorise à présent la prise de contrôle unique par le groupe Fortis de ce qui fut l'une des plus importantes institutions publiques de crédit.

De fait, Fortis est assuré de détenir bientôt la majorité du capital de la CGER mais ceci n'empêche nullement que le titre soit également placé en Bourse. De toute manière, l'Etat belge entend conserver 25 % des parts, autrement dit une minorité de blocage.

Le prix par action que Fortis devra payer sera cependant nettement plus élevé que celui convenu en 1993: en quatre ans, la CGER-banque et assurances aurait, selon les experts, pratiquement doublé de valeur. L'ex-«Caisse d'épargne» est en effet devenue une banque et compagnie d'assurances particulièrement performante, dont le taux de rentabilité actuel dépasse les objectifs fixés au départ par l'actionnaire privé.

mation et de communication (...) La Commission apportera bien sûr tout son soutien et encouragera le montage de partenariat privé-public au niveau européen», a indiqué Madame Cresson.

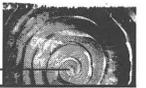
**Que deviennent les fonds structurels?**

Les Objectifs 1, 2 et 5b arrivent à terme en 1999 à l'ouest de la Belgique. Une fin sans lendemain? En tout cas, pas pour Robert Collignon. «Il est impensable que le concours des fonds structurels soit brutalement arrêté (...) sous peine de remettre en question le processus de reconversion amorcé... Ce n'est pas par hasard que ces fonds se sont appelés structurels, et non conjoncturels», dit le Ministre-Président de la Région wallonne.



C.F.

Edith Cresson, commissaire européen



### *Leader II revitalise le rural en Wallonie*

Le programme propose de soutenir les projets novateurs de développement économique.

Pour en bénéficier, les dossiers doivent être localisés dans le Hainaut (Objectif 1) ou dans la région de Namur-Luxembourg (Objectif 5b). L'innovation doit porter au moins sur trois des quatre domaines suivants: les petites entreprises, la valorisation des produits locaux, l'environnement, le cadre de vie, le tourisme rural. Informations: DG XVI des Politiques régionales.

### *L'entreprise prête à tirer profit de l'Euro?*

 Selon une enquête récente du cabinet d'audit Price Waterhouse, une seule entreprise multinationale sur quatre est réellement consciente des opportunités stratégiques que présentent la monnaie unique. Plus grave: 44% d'entre elles n'ont pas la moindre idée de la façon dont elles vont organiser leurs affaires à l'entrée en vigueur de l'Euro.

### *Enquête sur la fusion Agfa-Gevaert-DuPont de Nemours & Co.*

La Commission européenne a décidé d'ouvrir une enquête approfondie sur le projet de fusion par lequel les sociétés Agfa-Gevaert N.V et Agfa-Gevaert AG, toutes deux contrôlées par Agfa AG, prendraient le contrôle des activités films pour arts graphiques et plaques d'impression offset de E.I. DuPont de Nemours & Co.

Après fusion, en effet, la nouvelle entité détendrait une position de leader sur la plupart des marchés de l'espace économique européen, en disposant en outre de technologies clés dans de nouveaux marchés en développement.

Dès lors, estime la Commission, il ne peut pas être exclu que l'opération conduise à la création d'une position dominante.

### *Berlaymont désamianté «à la petite semaine»*

C'est le constat sans appel dressé par Technip, le bureau d'experts français appelé à la rescousse par Berlaymont 2000 pour tenter d'établir les conditions dans lesquelles le désamiantage du bâtiment a été réalisé.

Les manquements graves épinglés par Technip vont de l'autocontrôle anarchique pratiqué par chacun des entrepreneurs aux sas de sécurité mal contrôlés en passant par le manque d'étanchéité des zones de confinement...

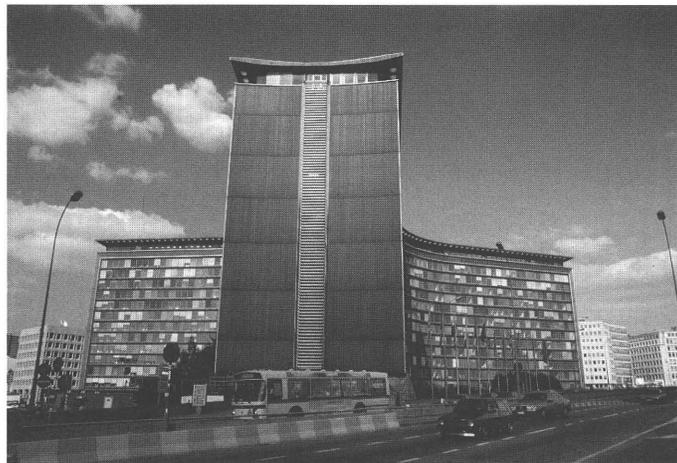
Certains évoquent même une contamination du centre de Bruxelles dans un rayon de trois kilomètres autour du bâtiment.

### *Bonino intervient sur la vache folle*

Emma Bonino, commissaire européen, a dressé la liste des Etats-membres où des dysfonctionnements ont eu lieu dans le dossier de la vache folle, liste dont les Pays-Bas et la Belgique ont le triste privilège de faire partie. Le Commissaire responsable de la Politique des consommateurs a par ailleurs annoncé un renforcement du système des contrôles vétérinaires dans toute l'Union européenne.

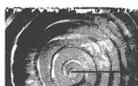
Un train de mesures qui devrait permettre «d'améliorer la sécurité des denrées alimentaires et de prévenir les fraudes».

Le Commissaire a également annoncé «l'octroi de subventions aux associations de victimes, ou de familles de victimes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob».



Chromobank

L'immeuble du Berlaymont, avant ... Y aura-t-il jamais un après?



**Euro Carrefour  
expliqué à la FEB**

L'Euro Carrefour organisé par la FEB le 13 novembre se penchera sur quelques points au programme de l'Agenda 2000.

La rencontre permettra d'entendre les explications de Jean-Paul Mingasson (DG XIX chargée des questions budgétaires) et de François Lamoureux (DG IA chargée des Relations extérieures) sur les thèmes du financement et de l'élargissement de l'Union européenne.

La matinée d'information se clôturera par une séance de questions-réponses et par un apéritif.

Renseignements:  
Nicole Jonckheere  
FEB  
Tél. 02/515.08.51

**Bruges, ville culturelle  
européenne en 2002?**

La cité aux 1.000 canaux profitera de tous ses atouts pour être admise au rang de ville culturelle d'Europe après Anvers (1993), Thessaloniki (1997), Stockholm (1998) et Weimar (1999).

Un titre qu'elle pourra décrocher en se montrant culturellement plus séduisante que les autres candidats grâce à l'action de

**LA FUSION THERMONUCLÉAIRE  
CONTRÔLÉE S'EXPOSE À BRUXELLES**



Certains scientifiques le disent déjà depuis longtemps: l'avenir est à la fusion thermonucléaire contrôlée. Un procédé qui consiste à reproduire sur terre l'environnement qu'on trouve à la surface du soleil et de certaines étoiles. Et à produire une énergie à la fois respectueuse de l'environnement et de la santé et pratiquement inépuisable.

L'enjeu est de taille. Les économistes sont en effet de plus en plus nombreux à pronostiquer

l'épuisement des réserves en énergies fossiles à plus ou moins long terme, et les défenseurs de l'environnement à pointer du doigt les déboires de la filière nucléaire classique et l'augmentation croissante de la pollution atmosphérique.

Afin de permettre au grand public de se familiariser avec cette nouvelle forme d'énergie, le laboratoire de Physique des Plasmas de l'Ecole Royale Militaire et la Commission européenne mettront sur pied «Fusion Expo». L'exposition didactique qu'on nous promet abondamment illustrée se tiendra du 22 octobre au 28 novembre 1997 au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire de Bruxelles.

L'accès est gratuit.

Renseignements:  
02/734.52.52 ou 732.34.49

la cellule Bruges 2002. L'organe a engagé une puissante campagne de communication et de lobbying axée sur la candidature de la ville.

Concrètement, l'équipe de Bruges 2002 évoque déjà la construction d'une nouvelle salle de concert et/ou d'un nouvel espace d'exposition et une foule de manifestations culturelles inscrites dans le cadre de la commémoration

du 700ème anniversaire de la Bataille des éperons d'or...

Renseignements: Cellule  
Bruges 2002,  
Tél. 050/44.82.77  
Fax: 050/44.82.80

**Technologies  
de l'information**

Les technologies de l'information tiendront le

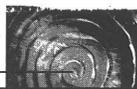
haut du pavé au Palais des Congrès de Bruxelles, du 24 au 26 novembre à l'occasion de l'European IT Conference & Exhibition. La manifestation organisée par la DGIII de la Commission abordera les dossiers de la télévision interactive, de la vente de biens ou de services par Internet... et des mécanismes de fusions qui peuvent intervenir entre les sociétés actives dans ces domaines.

Renseignements:  
DG III, EITC  
Fax: 02/299.19.26  
ou via Internet:  
[www.cordis.lu/esprit/src/eitc97.htm](http://www.cordis.lu/esprit/src/eitc97.htm)

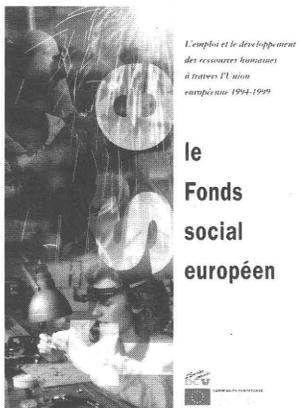
**Financement des IT**

En marge de l'European IT Conference & Exhibition et toujours au Palais des Congrès de Bruxelles, des conférenciers aborderont tous les aspects du financement d'initiatives en matière de nouvelles technologies de l'information. Les sujets abordés seront illustrés par des études de cas.

Renseignements:  
Anvar  
IT Investment FORUM®  
Tél. 00-33-1-49.24.96.21



### «Le Fonds social européen». Tout le monde

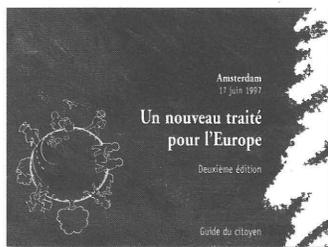


en parle: l'emploi, la formation, l'Europe sociale sont dans tous les discours. Mais dans ces débats que nous évoquons d'ailleurs en couverture de ce numéro, on l'évoque guère ce qui, en ces matières, existe déjà. Le Fonds social européen (FSE), en effet, est l'un des quatre fonds structurels qui concrétisent la stratégie de l'Union européenne, et il n'est pas inutile de rappeler que le FSE dispose de puissants moyens pour co-financer des programmes de développement des ressources humaines, autrement dit pour lutter contre le chômage en facilitant l'accès au marché de l'emploi et en stimulant la création d'emplois. La brochure consacrée au FSE explique clairement les objectifs, les moyens d'action, les «groupes cibles» concernés et le

mode de fonctionnement du fonds. Une lecture éclairante, et une synthèse efficace pour un sujet aussi vaste. 16 pages; Gratuit.

A commander à la Représentation en Belgique de la Commission européenne rue Archimède, 73 1000 Bruxelles  
Tél.: 02/295.38.44  
Fax: 02/295.01.66

### «Amsterdam, 17 juin 1997: un nouveau traité pour l'Europe». Le fasci-



cule aborde les grands objectifs du nouveau traité pour l'Europe: placer l'emploi et les droits des citoyens au coeur de l'Union, supprimer les dernières entraves à la libre circulation et renforcer la sécurité, permettre à l'Europe de mieux faire entendre sa voix dans les affaires du monde, rendre plus efficace l'architecture institutionnelle de l'Union en vue du prochain élargissement. 16 p. Gratuit.

Plus d'informations?  
Représentation en

Belgique de la Commission européenne rue Archimède, 73 1000 Bruxelles  
Tél.: 02/295.38.44  
Fax: 02/295.01.66

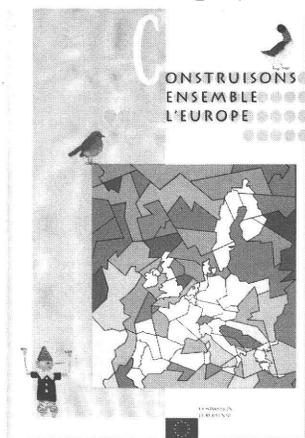
### «Service volontaire européen pour les jeunes»,



Commission européenne, DG XXII Education-formation-jeunesse. La base de départ idéale pour les jeunes de 18 à 25 ans qui souhaitent découvrir d'autres pays de l'Union en s'inscrivant dans un projet utile à une collectivité locale. 12 p.  
N° cat.: C2-97-96-362-FR-C. Gratuit.

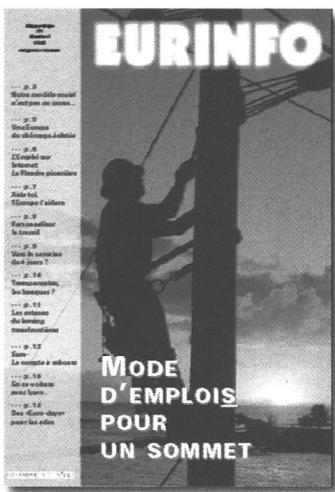
Représentation en Belgique de la Commission européenne rue Archimède, 73 1000 Bruxelles  
Tél.: 02/295.38.44  
Fax: 02/295.01.66

### «Construisons ensemble l'Europe»,



Commission européenne, DG de l'Information, de la communication, de la culture et de l'audiovisuel. L'outil indispensable pour les parents et les éducateurs qui souhaitent apprendre la réalité européenne aux enfants de la fin du cycle primaire. L'approche est résolument ludique (jeu de l'oie, puzzle, dessins, mots-croisés...). 46 p. Gratuit.  
N° cat.: CM-98-96-736-FR-C.

Représentation en Belgique de la Commission européenne rue Archimède, 73 1000 Bruxelles  
Tél.: 02/295.38.44  
Fax: 02/295.01.66



**V**ous avez parcouru ce numéro, qui vous présente une nouvelle formule, tant par sa maquette que par son contenu. L'ambition de l'équipe rédactionnelle qui est à présent en charge, c'est de vous informer sur l'Europe de manière plus directe et concrète, de vous montrer à quel point désormais elle intervient - et interviendra encore davantage - dans votre vie quotidienne.

“ Votre avis, dès lors, nous importe beaucoup, et pas seulement sur cet exemplaire que vous tenez en mains: nous voudrions aussi vous offrir un espace où vous pourriez intervenir dans les grands débats européens. C'est pourquoi nous vous suggérons plusieurs thèmes de réflexion, sans écarter bien entendu ceux que vous souhaiteriez aborder:

**La nouvelle formule d'Eurinfo:** vous intéresse-t-elle? Faites-nous connaître votre appréciation, même critique. Dites-nous aussi quels sujets vous ont intéressés, et quels sont ceux que vous aimeriez voir traités.

**L'emploi:** c'est le thème de notre couverture. Pensez-vous que l'Europe devrait intervenir davantage dans

ce domaine, et comment? Estimez-vous que les pays membres devraient au moins harmoniser leurs politiques en ce domaine? Le coût du travail, par exemple, ne fût-ce que dans sa composante charges sociales, ne devrait-il pas être équivalent dans chacun des pays membres?

**La concurrence** entre pays membres, qui cherchent à attirer les investisseurs grâce à des réductions de charges sociales et fiscales, représente-t-elle à vos yeux un phénomène normal, ou au contraire inquiétant ?

N'hésitez pas à envoyer vos commentaires à Eurinfo, c/o Représentation en Belgique de la Commission européenne, 73 rue Archimède, 1000 Bruxelles.

**Repères:**

\* «Un des objectifs du plan d'action pour le marché unique, récemment confirmé au sommet européen d'Amsterdam, est d'éliminer les obstacles à l'intégration de marchés qui subsistent et de réaliser le marché intérieur de l'électricité et du gaz» (Christos Papoutsis, Commissaire européen en charge notamment de l'énergie, en prélude au Conseil des ministres sur l'énergie du 27 octobre)

\* «Préparer les Européens à la société de l'information du 21<sup>ème</sup> siècle est une priorité. Dans cette évolution, l'école a un rôle central à jouer» (Edith Cresson, Commissaire européen en charge de la Recherche, de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse, lors de la conférence «Partnership in Practice»)

# EURINFO

Photo Couverture: Chromobank

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement la position de la Commission.

La reproduction des articles est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et envoi de la publi-

cation à la Représentation en Belgique de la Commission.  
C∞ CECA-CEE-CEEA  
Bruxelles-Luxembourg 1997  
CC-AH-97-009-FR-C

••• EURINFO est édité par la Représentation en Belgique de la Commission européenne.

73, rue Archimède  
1000 Bruxelles  
Tél. (02)295.38.44  
Fax (02)295.01.66

**Coordination:** Image Consult  
**Rédaction et réalisation:**  
Jacques Dujardin

**Ont collaboré à ce numéro:**  
Johan Debière, Paul Louyet.

**Éditeur responsable:**  
Guy Vandebon • Représentation en Belgique de la Commission européenne • rue Archimède 73  
1000 Bruxelles

